

Délibération du conseil communautaire

du 2 juillet 2018

n°15

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (60) : J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, C. FARINEAU, J. DUMAS, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, B. ROUSSENQUE, J.M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, J.C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, M. FAVREAU, C. DAGUISÉ, B. MORIN, P. BIGOT, P. MOREAU, A. GEORGES, H. COLIN, D. TREMBLAIS, B. FONTAINE, P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, G. WIBAUX, E. BAILLY, JJ. BARTHELLEMY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, M. GODET, L. JUGÉ, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, M. CHAINEAU, C. PÉPIN D. CHAINE, J. NEUVY (suppléant de P. BERNARD), M. PONTIER.

POUVOIRS (7) : JM. MAZAUD mandant a pour mandataire JP. ABELIN
N. CASSAN FAUX mandante a pour mandataire M. LAVRARD
P. MIS mandant a pour mandataire AF. BOURAT
L. RABUSSIER mandante a pour mandataire E. AZIHARI
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire M. BEN EMBAREK
G. MAUDUIT mandant a pour mandataire C. FARINEAU
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MÉRY

EXCUSES (15) : G. MICHAUD, E. AUDEBERT, JM. TARDIF, D. BOIREAU, B. de COURREGES, F. MERCHADOU, I. RABUSSIER, ML. CHABOT, F. REBY, P. BARBOT, T. PRIEUR, JF. DABILLY, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT.

Nom du secrétaire de séance : Jacques MELQUIOND

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE

OBJET : Modification de la tarification de « La Forge » - Patinoire

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault bénéficie d'un patinoire communautaire "La Forge" qui a rouvert ses portes en 2015, après d'importants travaux de réhabilitation. Après deux saisons complètes de fonctionnement, il semble opportun d'apporter un ajustement de tarification sur certains produits :

- *suppression de l'« abonnement 10 entrées »*
 - *Le système de billetterie ne permet pas de gérer la mise en place de ce produit en raison de la séparation du poste caisse/accueil et de la zone de distribution de patins*
 - *Ce produit n'a pas été vendu depuis la réouverture de l'équipement.*
- *augmentation du tarif « location patinoire » de 55 à 60 € (+ 9,09%)*
 - *Cette prestation comprend une heure de privatisation de l'équipement avec l'encadrement d'un agent de la collectivité*
 - *Les réservations pour cette prestation sont saturées et témoignent d'un fort pouvoir d'attractivité*

Le tableau annexé à la présente délibération reprend pour chaque produit la tarification appliquée jusqu'à présent et la proposition qui viendrait en remplacement.

* * * * *

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 2 juillet 2018

n°15

page 2/2

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 12 septembre 2016 définissant l'intérêt communautaire applicable au sein de Grand Châtellerault à compter du 1er janvier 2017 pour tenir compte de l'extension de son périmètre.

VU l'article 3 alinéa II – 4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

VU la délibération n°14 du conseil communautaire du 8 décembre 2014 définissant la tarification de la patinoire "La Forge"

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de fixer ou modifier les tarifs de la patinoire « La Forge »

* * * * *

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'approuver les tarifs selon le tableau annexé à la présente délibération à compter du 1er septembre 2018,
- d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault, le

 5 JUL 2018

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

